



Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup tenue le 24 septembre 2019, à 19 h 30, à la salle du conseil, au 464, rue Lafontaine, à Rivière-du-Loup, à laquelle il y a quorum sous la présidence de madame Edith Samson, présidente.

Les membres présents sont les commissaires Alain Castonguay, Céline Langlais, Carole Lévesque, Bernard Pelletier, Nadia Tardif et Claude Beaulieu.

Sont présents le directeur général, Antoine Déry, et le secrétaire général et directeur des communications, Eric Choinière.

Sont également présents les commissaires Sylvain Bureau, Martine Hudon, Yves Mercier, Nancy St-Pierre, Marie-Lyne Cayouette et Magali Émond, la directrice du Service des ressources matérielles et du transport scolaire, Caroline Beaudoin, la directrice des Services éducatifs jeunes, Sonia Julien, le directeur du Service des technologies de l'information et des communications, Mario Richard, et la directrice du Service des ressources humaines Martine Sirois.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE (À 19 H 30)

Après la constatation du quorum, la présidente ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

2. RE 2019-09-3084 LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Bernard Pelletier et résolu :

QUE l'ordre du jour suivant soit approuvé :

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 août 2019
 - 3.1 Affaires découlant du procès-verbal
4. Autorisation de paiement des dépenses des commissaires et du directeur général
5. Mouvements de personnel
 - 5.1 Personnel enseignant
 - 5.1.1 Engagement d'enseignants à des postes réguliers pour l'année scolaire 2019-2020 – Liste de rappel
 - 5.2 Personnel de soutien
 - 5.3 Personnel professionnel
 - 5.3.1 Engagement à un poste de conseillère pédagogique (en mesure et évaluation) aux Services éducatifs jeunes – Madame Julie Côté
 - 5.4 Autres mouvements de personnel
6. Autorisation de paiement final
7. Levée de la séance

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. **RE 2019-09-3085 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 AOÛT 2019**

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 27 août 2019 a été expédié aux membres conformément à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Carole Lévesque et résolu :

QUE le secrétaire général soit dispensé de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 27 août 2019, puisqu'il a été expédié aux membres conformément à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* et que le procès-verbal soit approuvé tel qu'il est présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.1 **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

Monsieur Antoine Déry, directeur général, informe que tous les suivis au procès-verbal ont été faits.

4. **RE 2019-09-3086 AUTORISATION DE PAIEMENT DES DÉPENSES DES COMMISSAIRES ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Alain Castonguay et résolu :

QUE soit autorisé le paiement des dépenses engagées par des commissaires et le directeur général sous réserve de la vérification des montants par le Service des ressources financières :

Yves Mercier	169,54 \$
Edith Samson	200,02 \$
Antoine Déry	1 116,06 \$

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. **MOUVEMENTS DE PERSONNEL**

5.1 **PERSONNEL ENSEIGNANT**

5.1.1 **RE 2019-09-3087 ENGAGEMENT D'ENSEIGNANTS À DES POSTES RÉGULIERS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020 – LISTE DE RAPPEL**

CONSIDÉRANT les besoins d'enseignants pour l'année scolaire 2019-2020;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'engager prioritairement des personnes inscrites à la liste de rappel;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Céline Langlais et résolu :

QUE les enseignants suivants soient engagés à un poste régulier pour l'année scolaire 2019-2020, avec entrée en fonction le 26 août 2019 :

Samuel Bastille	formation professionnelle spécialité mécanique de véhicules lourds Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir
-----------------	---

Éric Dubé formation professionnelle
 sous-spécialité vente de pièces mécaniques et accessoires
 Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5.3 PERSONNEL PROFESSIONNEL

5.3.1 RE 2019-09-3088 ENGAGEMENT À UN POSTE DE CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE (EN MESURE ET ÉVALUATION) AUX SERVICES ÉDUCATIFS JEUNES – MADAME JULIE CÔTÉ

CONSIDÉRANT QU'un poste de conseillère pédagogique (en mesure et évaluation), régulier temps plein à 100 %, a été ouvert aux Services éducatifs jeunes;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de pourvoir ce poste qui fait partie du plan d'effectif du personnel professionnel;

CONSIDÉRANT QUE la commission scolaire a suivi la séquence prévue à l'article 5-2.00 de la convention collective des professionnels;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Nadia Tardif et résolu :

QUE madame Julie Côté soit engagée à un poste de conseillère pédagogique (en mesure et évaluation), régulier temps plein à 100 %, aux Services éducatifs jeunes à une date à être déterminée par le directeur général, sous réserve d'une période d'essai de 12 mois comme stipulé aux dispositions de la clause 5-3.02 de la convention collective régissant le personnel professionnel.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. RE 2019-09-3089 LEVÉE DE LA SÉANCE (À 19 H 38)

IL EST PROPOSÉ par la présidente, Edith Samson, et résolu :

QUE la séance soit levée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le secrétaire général,

La présidente,

Éric Choinière

Edith Samson